RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ÉLIGIBLE CPF

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Remise à niveau

PRÉSENTATION MÉTIER

Le chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 est responsable de l'application de la réglementation, en matière de sécurité incendie principalement dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Il est le garant du bon fonctionnement du service de sécurité incendie. Ses compétences lui permettent d'organiser un service composé d'une équipe de sécurité incendie pouvant varier de 10 à 20 personnes et plus. Il doit réaliser ses missions avec rigueur et professionnalisme.

OBJECTIFS

Satisfaire à la remise à niveau règlementaire de Chef de service de sécurité incendie selon l'arrêté du 02 mai 2005.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive la Gaillarde**

Certificateur : MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

code RNCP : n°5643

Date de publication : 10/12/2021

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Chef de service sécurité incendie ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607h d'activité de chef de service pendant les 36 derniers mois
- Être titulaire du SSIAP3 ou d'une équivalence ou diplômes ERP et IGH niveau 3
- Être titulaire du PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Être apte physiquement (certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

SSIAP 3 - Chef de service sécurité incendie

Remise à niveau

Durée

- 35 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation
- Attestation de remise à niveau SSIAP 3

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités de financement

- Financement individuel
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- OPCO / Entreprise

Tarif de référence*

- 780 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

- **Les documents administratifs :** Connaître et mettre à jour les documents administratifs, les obligations en termes d'affichage, élaboration du cahier des charges, le permis feu, suivi et planification des contrôles règlementaires, gestion et conservation de l'ensemble des documents.
- **Commission de sécurité** : Composition, rôle et missions des commissions de sécurité, documents à transmettre.
- **Réglementation :** Règlement de sécurité dans les ERP/IGH, rappel des textes sur les moyens de secours, sur le code du travail, connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP.
- **Notions de droit civil et pénal :** La délégation de pouvoir et de signature, la responsabilité civile et pénale, le délit mineur de mise en danger de la vie d'autrui.
- **Fonction maintenance :** Contextes d'obligations règlementaires et aspects juridiques, les différents types de contrats.
- **Étude de cas – Analyse d'un projet de construction** : Rappel de la méthode et lecture de plans – exercice de détermination des contraintes réglementaires.
- **Accessibilité des personnes en situation de handicap :** Dispositions règlementaires.
- **Analyse des risques :** Évaluation du maintien du niveau de sécurité, des risques professionnels, des risques de travaux par points chauds, le plan de prévention.
- **Moyens de secours :** Moyens d'extinction incendie et d'alerte des secours, connaître et exploiter un SSI.
- **Organisation d'un service de sécurité incendie** : Gestion du personnel et des moyens du service.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métier accessible : chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter

date de mise à jour : 13/05/2024